

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance extraordinaire du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 novembre 2021 à 18h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, Conseiller
M. Yvan Duval, Conseiller
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Steeve Gauthier, Conseiller
M. J.-Sébastien Sheedy, Conseiller
M. Claude Tessier, Conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Résolution afin de désigner de nouveaux signataires au compte bancaire de la Ville ;
4. Résolution afin de désigner le Maire suppléant ;
5. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 18h30. Il explique l'urgence de tenir une séance extraordinaire aujourd'hui.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter en y ajoutant un point après le point 4 soit :

5.- Résolution afin de désigner un représentant au Conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

M. Michel Cordeau demande également que le point 4 soit traité avant le point 3.

CA-21-11-15-01 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée par Mme Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées ci-dessus.

ADOPTÉ

4.- Résolution afin de désigner le Maire suppléant

M. Claude Tessier propose la nomination de Mme Jocelyne Boivin comme maire suppléant, vu son implication depuis au moins huit ans comme conseillère ainsi que sa grande collaboration en environnement auprès de la ville.

Les membres du Conseil étant unanimes sur cette désignation, celle-ci est nommée Maire suppléant pour la prochaine année.

CA-21-11-15-02 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée par M. Steeve Gauthier, il est résolu à l'unanimité de confier à Mme Jocelyne Boivin le mandat d'agir à titre de maire suppléant pour la prochaine année et elle est par conséquent autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires incluant les documents bancaires, en l'absence du Maire.

ADOPTÉ

3.- Résolution afin de désigner de nouveaux signataires au compte bancaire de la Ville

Le Maire, M. Yvan Côté mentionne qu'il faut désigner de nouveaux signataires au compte bancaire de la Ville en plus de la directrice générale.

ATTENDU QUE le 8 novembre 2021, lors des élections municipales, M. Yvan Côté a été élu Maire de Ville de Lac-Saint-Joseph en remplacement de M. Michel Croteau;

ATTENDU QUE M. Michel Cordeau est le nouveau conseiller responsable des finances;

CA-21-11-15-03 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée par M. Jean-Sébastien Sheedy et résolu à l'unanimité de désigner M. Yvan Côté, Maire, Mme Jocelyne Boivin, maire suppléant et M. Michel Cordeau, conseiller responsable des finances, et de les autoriser à signer toutes transactions nécessaires ainsi que les chèques concernant le compte de Ville de Lac-Saint-Joseph, portant le numéro 70458 auprès de la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine;

De plus, les chèques doivent toujours porter deux (2) signatures sur quatre (4), les personnes autorisées étant M. Yvan Côté, Mme Jocelyne Boivin ou M. Michel Cordeau ainsi que la directrice générale, Mme Vivian Viviers.

ADOPTÉ

5.- Résolution afin de désigner un représentant au Conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Le Maire, M. Yvan Côté, mentionne qu'il faut renouveler le mandat du représentant au sein du Conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP), puisque l'assemblée générale sera tenue le 18 novembre prochain à la RRGMRP et afin que ce représentant puisse exercer son droit de vote.

M. Claude Tessier propose M. Jean-Sébastien Sheedy comme représentant, qui accepte ce mandat.

CA-21-11-15-04 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée par Mme Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil désigne M. Jean-Sébastien Sheedy comme représentant au sein du Conseil d'administration de la RRGMRP.

4.- Levée de la séance

La séance est levée à 18h50.

CA-21-11-15-05 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée par M. Michel Cordeau, il est résolu à l'unanimité de lever la séance extraordinaire du Conseil à 18h50.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière